

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

Pour toute inscription merci de fournir les documents suivants :

- Un certificat médical de moins d'un an
- Attestation d'assurance extra-scolaire en cours de validité
- Attestation CAF ou avis d'imposition
- Justificatif employeur pour le ramassage

Les inscriptions ne seront validées que lorsque le dossier sera complet (règlement compris).

Service des Sports Renseignements au

06.80.08.39.31

ou par mail :

secretariat.sports@mimizan.com

Inscriptions à partir du
01 jusqu'au 10 septembre 2021 par
mail :

secretariat.sports@mimizan.com

Nombre limité de places !



**Une séance festive en famille sera fin juin
2022 (selon les conditions sanitaires).**

**Ecole Municipale
Des Sports
2021 - 2022**



PROGRAMME

TARIFS

L'Ecole Municipale des Sports (EMS) est une structure municipale gérée par le service des sports.

Elle a pour objectif de proposer un enseignement pluridisciplinaire d'activités physiques à des enfants de 4 à 11 ans.

Cette école fonctionne pendant le temps périscolaire afin de favoriser l'éveil de la pratique sportive et est déclarée à Jeunesse et Sports.

Son rôle est :

- D'assurer le relais entre le sport scolaire et les clubs sportifs
- De compléter l'éducation physique de l'école
- De faire découvrir à l'enfant la diversité des activités physiques et sportives de la commune
- De rendre accessible à tous un grand nombre de disciplines.

Les activités seront encadrées par 2 éducateurs sportifs territoriaux.

Au travers des cycles, l'enfant pourra pratiquer, dans une ambiance conviviale les sports fondamentaux développant l'adresse la souplesse, l'autonomie...

Inscription prioritaire aux mimizannais . Possibilité de ramassage dans les écoles mimizannaises uniquement pour les enfants dont les parents travaillent (sur justificatif)

Moyenne et grande section

Tous les mercredis de 14h à 15h15

Découverte des activités physiques et sportives : motricité, grimpe, jeux collectifs, d'adresse, orientation, athlétisme et d'opposition, golf, vélo, boxe...

15 septembre 2021 au 29 juin 2022

Pour les CP/CE1

Tous les jeudis de 17h00 à 18h15

Escalade / Tir à l'arc

Du 16 septembre au 21 octobre 2021

Sports d'opposition au DOJO

18 novembre 2021 au 16 décembre 2021

Sports collectifs et sports de raquettes au gymnase

Du 6 janvier au 10 février 2022

Athlétisme

3 mars au 14 avril 2022

Golf / Escalade / Parcours sportif

(course, motricité, habileté)

5 mai au 30 juin 2022

Pour les CE2 / CM1/CM2

Tous les lundis de 17h00 à 18h30

Sports athlétiques

20 septembre au 18 octobre 2021

Basket Ball

08 novembre au 13 décembre 2021

Jeux de balles et raquettes

03 janvier au 07 février 2022

Golf et sports extérieurs

22 février au 11 avril 2022

Sports à la carte

02 mai au 27 juin 2022

L'adhésion correspond à la période de septembre 2021 à juin 2022.

Il est proposé d'appliquer un tarif en fonction du quotient familial ainsi qu'un tarif dégressif pour les frères et sœurs.

Lettre	Quotient Familial	1 enfant	Frère/ Sœur
Lettre A	CAF 0<QF<449	15.50 €	13.50 €
Lettre AB	MSA 0<QF<750	17.00 €	15.00 €
Lettre B	CAF 449,01<QF<723	18.50 €	16.50 €
Lettre C	CAF 723,01<QF<1372 MSA 750,01<QF<1372	22.00 €	20.00€
Lettre D	QF>1372,01	25.00 €	23.00 €
Lettre E	Non Landais Prestataire	28.00€	26.00 €
Lettre F	Famille ne fournissant pas de documents administratifs	31.00 €	29.00€